Maurice TRIBES

Par : Monique Vézilier



Service historique de la Défense, Vincennes

- Informations
  - Nom : TRIBES
  - Prénom(s) : Maurice
- Etat civil
  - Date de naissance : 20/04/1900
  - Ville de naissance : La Vernarède
  - Département de naissance : Gard
  - Pays de naissance : France
  - Profession avant guerre :
    - camionneur
  - Date de décès : 21/05/1980
  - Lieu de décès : Alès (Gard)
- Arrestation et condamnation
  - Date d'arrestation : 4/12/1942
  - Lieu d'arrestation : Marseille
  - Département d'arrestation : Bouches-du-Rhône
  - Juridiction de condamnation : Section spéciale - Aix-en-Provence
  - Date de condamnation : 22/07/1943
  - Motif(s) de condamnation :
    - Activité communiste
  - Peine infligée : Travaux forcés
  - Durée de la peine : 5 ans

    - Parcours carcéral :
      - Marseille
      - Aix-en-Provence
      - Eysses
      - Compiègne
- Eysses
    - Date d'arrivée à Eysses : 15/10/1943
    - Numéro d'écrou à Eysses : 608
    - Compagnie de combat : 1ère Cie Heyriès
    - Section de combat : Gabalda Joseph
    - Groupe de combat : Tribes Maurice
    - Motif de la levée d'écrou : Remis aux autorités allemandes
    - Date de la levée d'écrou : 30/05/1944
    - Durée de détention : 0 an(s), 7 mois, 15 jour(s)
- Déportation
    - Déporté
    - Lieu de départ : Compiègne
    - Date de départ : 18/06/1944
    - Parcours concentrationnaire :
      - Dachau
      - Allach (Kdo Dachau)
    - Matricule : 74059
    - Situation en 1945 : Libéré
    - Date : 30/04/1945
    - Lieu : Allach

Biographie

Maurice Tribes naît le 20 avril 1900 à La Vernarède, commune minière du Haut Gard. Il exerce la profession de camionneur et réside à Alès au 14 Montée de Silhol. Militant communiste depuis 1923, il appartient à la cellule de son quartier. En septembre 1939, il est mobilisé dans l'aviation, arme dans laquelle il a fait son service militaire.

Veuf, sans enfant, il participe à la reconstitution du Parti communiste clandestin dans le secteur d'Alès et aurait été membre de l'Organisation spéciale du PCF dès 1941. Responsable cadre dans la clandestinité sous le pseudonyme d'Henri, il est envoyé à Marseille, où il arrive le 12 octobre comme « vérificateur » pour les sections B et D de Marseille, E de Marignane et K de Miramas. Il est arrêté par des gendarmes le 4 décembre 1942, dans le centre de Marseille, rue Colbert, alors qu'il remet des documents

à un camarade. Les documents saisis lors de la perquisition de son domicile – fiches de militants, listes noires, circulaires, schémas d'organisation et rapports – attestent de son appartenance à l'appareil du Parti. Il avoue être en contact avec les responsables politiques Francis et Vincent. Ce dernier, Jean Garnotel (Vincent) est arrêté peu après, ainsi que le Gardois Paul Courtieu, responsable régional pour la jeunesse communiste.

Maurice Tribes est incarcéré à la prison Chave de Marseille jusqu'au 15 juin 1943, puis à la maison d'arrêt d'Aix-en-Provence. Jugé le 21 juillet 1943 par la section spéciale de la cour d'appel d'Aix-en-Provence pour réorganisation de ligues dissoutes, détention de tracts et de documents, il est condamné à cinq ans de travaux forcés et à cinq ans d'interdiction de séjour. Sont condamnés aussi dans cette affaire : Courtieu, Garnotel et seize autres militants aixois et marseillais. Maurice Tribes reste incarcéré à Aix jusqu'au 15 octobre, il est alors transféré à la centrale d'Eysses par le train dit « de la Marseillaise ». Sous le numéro d'écrou 608, il est affecté au préau 1 et est désigné responsable de la solidarité. Chef de groupe durant les événements du 19 février 1944, il participe à l'édification de barricades dans les couloirs de la Centrale avec des matériaux récupérés dans la cour de l'infirmerie.

Remis aux autorités allemandes le 30 mai 1944, Maurice Tribes est transféré le 2 juin au camp de regroupement de Compiègne. Déporté le 18 juin 1944, il arrive au camp de concentration de Dachau le 21 juin, où le matricule 74 059 lui est attribué ; il est affecté au block 19. Après la période de quarantaine, Maurice Tribes est dirigé sur le *Kommando* d'Allach au block 13. Il travaille dans l'usine BMW à l'usinage de pièces pour les avions. Le 2 avril 1945, blessé, il est renvoyé pour cause d'invalidité à Dachau, puis assigné alors au block 12. Le 29 avril, c'est la libération du camp par l'armée américaine. Maurice Tribes est rapatrié le 19 mai 1945.

Maurice Tribes meurt à la Vernarède le 20 mai 1980.